



Janet Yellen, succession dans la continuité à la tête de la FED

Après huit années de service à la tête de la FED, Ben Bernanke laisse sa place à Janet Yellen qui occupait depuis quatre ans le poste de vice-présidente de l'institution. Mme Yellen, 67 ans, est titulaire d'un Doctorat d'économie obtenu à l'université de Yale en 1971 ; elle a enseigné à Berkeley, à Harvard ainsi qu'à la London School of Economics. Reconnue comme une économiste compétente, elle avait été une des seules voix à avertir les gouverneurs de la FED, dès 2005, sur les risques que faisait courir le marché immobilier américain sur l'économie mondiale. Joseph Stiglitz (prix Nobel d'économie en 2001 et l'un de ses anciens professeurs) dit d'elle que c'est « une des meilleures étudiantes que j'aie jamais eue ». Dans le milieu des Banques centrales, elle est perçue comme une « colombe », dont les préoccupations vont d'avantage vers le chômage et la croissance, que vers un contrôle ferme de l'inflation. Ses positions au sein de la FED ont toujours été dans la droite ligne de celles de Ben Bernanke, ce qui laisse penser que son action ira dans le même sens. Ainsi, lors de sa première intervention publique, mardi 11 février, consacrée à la présentation du rapport semi-annuel sur la politique monétaire, elle a indiqué que, ni les chiffres décevants du chômage américain, ni les problèmes rencontrés actuellement par les pays émergents, n'empêcheront la FED de procéder à un ralentissement graduel (« tapering ») de ses achats d'actifs. Ceux-ci ont été ramenés entre décembre 2013 et février 2014 de 85 à 65 milliards de dollars. Selon elle, la FED « continuera probablement de réduire ses achats d'actifs par étapes mesurées ». Janet Yellen a par ailleurs souligné que la politique monétaire de la FED demeurera pendant longtemps accommodante, même si le taux chômage descend en dessous de 6,5 % dont il est proche aujourd'hui.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 6 février 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, a déclaré, lors de sa conférence de presse : « les tensions sous-jacentes sur les prix dans la zone euro restent faibles et les évolutions de la monnaie et du crédit sont atones. Les anticipations d'inflation pour la zone euro à moyen et long terme restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Comme indiqué précédemment, nous traversons actuellement une période prolongée de faible inflation, qui sera suivie d'une remontée graduelle vers des taux d'inflation inférieurs à, mais proches de 2 %(...). Nous réitérons fermement nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE. Nous continuons de prévoir que ces taux resteront à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. Cette anticipation est fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie des évolutions monétaires. En ce qui concerne la volatilité récente du marché monétaire et ses implications éventuelles pour l'orientation de notre politique monétaire, nous suivons attentivement les évolutions et sommes prêts à examiner tous les instruments disponibles. Au total, nous restons fermement déterminés à conserver notre orientation largement accommodante et à prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures décisives. »

2 - Eurostat

Eurostat a publié le taux de chômage corrigé des variations saisonnières de la zone euro (ZE17). Il s'est établi à 12,0 % en décembre 2013, en légère baisse depuis octobre (12,1 %). Dans l'UE28, le taux de chômage a été de 10,7 % en décembre 2013, en repli par rapport au taux de 10,8 % relevé en novembre. En décembre 2013, 26,200 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 19,010 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2013, le nombre de chômeurs a diminué de 162 000 dans l'UE28 et de 129 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2012, le chômage a décru de 173 000 personnes dans l'UE28, mais s'est accru de 130 000 dans la zone euro. Parmi les états membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,1 %) et au Luxembourg (6,2 %) ; à l'inverse, les taux les plus élevés se retrouvent en Grèce (27,8 % en octobre 2013) et en Espagne (25,8 %).

Actualité législative

Publications au Journal Officiel

Ordonnance n° 2014-86 du 30 janvier 2014 allégeant les obligations comptables des micro-entreprises et petites entreprises

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=48A46640E4EBB5509EC0AAC9675D974C.tpdjo05v_3?cidTexte=JORFTEXT000028543329&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT0000285433293

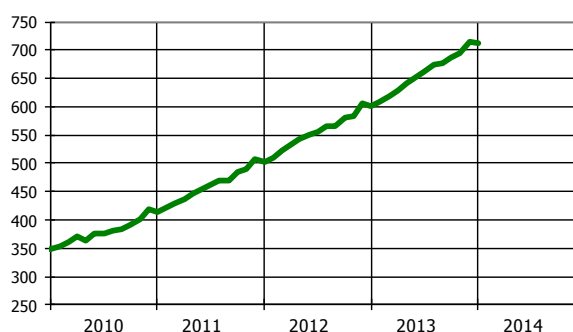
ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

En janvier 2014, les émissions nettes de billets ont diminué de 3 millions d'euros, après avoir augmenté de 21,1 millions le mois précédent, (-0,4 % contre +3,0 % en décembre 2013) pour s'établir à 711,6 millions d'euros. Cette baisse des émissions nettes est plus prononcée en volume avec une réduction de 1,5 % (contre +4,1 % le mois précédent). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit ainsi à 12,9 millions au 31 janvier 2014 dont 73,0 % sont constitués par la coupure de 50 €, qui, comme le mois précédent, représente 66,4 % de la valeur globale de l'émission nette de billets. La diminution de l'émission nette a été plus marquée en nombre qu'en valeur ; la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île s'est donc appréciée de 60 centimes pour s'établir à 55,0 € au 31 janvier 2014.

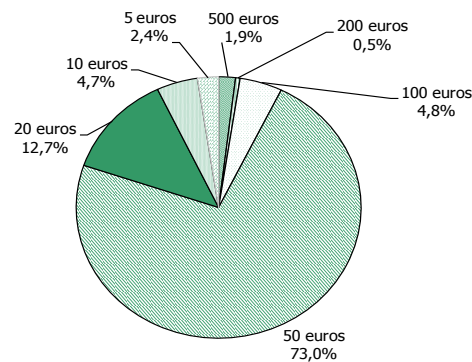
Emissions nettes cumulées de billets au 31 janvier 2014

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 31 janvier 2014



Source : IEDOM

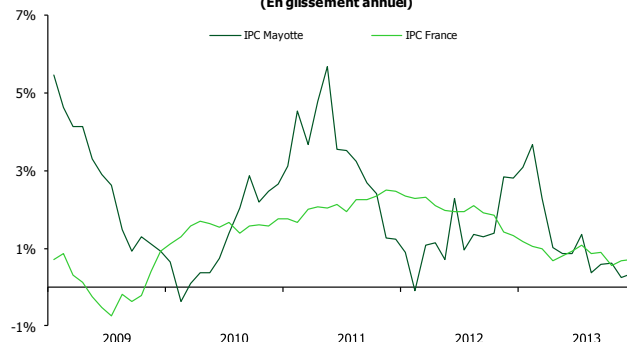
BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

Légère augmentation des prix en décembre

Au mois de décembre 2013, l'Indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,3 % sous l'effet de la hausse des prix des services aux ménages (+0,9 %) alors que ceux des produits alimentaires diminuent légèrement (-0,2 %). Les prix des autres postes, produits manufacturés et énergie, sont stables.

Sur un an, l'IPC suit la tendance générale de l'année 2013 et progresse modérément (+0,3 % contre +0,2 % au mois de novembre). Les prix des produits alimentaires et des services aux ménages augmentent, respectivement, de 1,8 % et 1,2 %, alors que ceux des produits manufacturés (-1,5 %) et de l'énergie (-1,2 %) enregistrent une diminution.

Indice des prix à la consommation (En glissement annuel)



Base 100 : année 2006
Source : INSEE

Procédures de dédouanement : application des nouvelles normes européennes et utilisation d'un nouveau système informatique

Depuis le 1^{er} janvier 2014 et le passage de Mayotte au statut européen de Région ultrapériphérique (RUP), les procédures de dédouanement sont soumises à la réglementation et aux normes édictées par l'Union européenne. Les produits doivent désormais être conformes à la Norme française (NF) ou au marquage Conformité européenne (CE) et un certificat de conformité devient indispensable au dédouanement des marchandises. Ces nouvelles dispositions ont créé une situation de paralysie durant le mois de janvier au port de Longoni où des marchandises, commandées en 2013 mais non conformes aux nouvelles normes en vigueur, n'ont pas pu être dédouanées et sont restées bloquées. En conséquence, les petits commerçants concernés ont manifesté pour exprimer leur mécontentement et réclamer la libération de leurs marchandises à titre exceptionnel.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, Mayotte est connectée au système informatique national de dédouanement, baptisé Delta C, déjà utilisé en Métropole et dans les autres Départements d'outre-mer (DOM). Le passage d'un système déclaratif manuel utilisé jusqu'à présent à un système informatisé va permettre un traitement plus rapide, une plus grande sécurisation des opérations de dédouanement ainsi qu'un meilleur ciblage des contrôles.

Coopération régionale : signature d'un protocole d'accord entre les aéroports comoriens et mahorais

Dans le courant du mois de janvier, les directeurs des aéroports comoriens et mahorais ont signé un protocole d'accord visant à améliorer le niveau de sûreté et de sécurité des aéroports de l'archipel des Comores. Concrètement, l'échange s'est traduit par l'envoi et l'installation de matériels (détecteurs à rayons X d'articles prohibés, portique de détecteurs de métaux, véhicule incendie) suivis de séances de formation dispensées aux Comores par des techniciens de Mayotte.

Promotion de Mayotte : des universitaires allemands étudient le tourisme à Mayotte et des investisseurs chinois découvrent le potentiel de l'île

Dans le cadre d'un accord d'échanges passé au mois d'octobre 2013 entre le Conseil général de Mayotte et l'université allemande de sciences appliquées de Kehl, une délégation de 23 étudiants et 3 professeurs a séjourné une semaine sur l'île début janvier. L'essentiel de leurs réflexions a porté sur « la route du sud, de Bandrélé à Kani-kéli ». Conduits sous forme d'ateliers, les travaux ont porté sur la valorisation des sites touristiques, l'hébergement et les activités éco-touristiques. Possédant une spécialisation pour les questions institutionnelles européennes, la délégation de l'université de Kehl a aussi échangé avec les élus sur les défis à relever par Mayotte dans le cadre de son accession au statut de RUP.

Du 16 au 21 janvier, la SPL 976, une société publique locale à la recherche d'investisseurs pour la construction de logements sociaux, a accueilli dans le Département des représentants du groupe international chinois Shandong. Intéressés par le potentiel de développement de l'île, ils ont également visité plusieurs points stratégiques dont le port de commerce de Longoni.

Mise en place d'un dispositif d'économie d'énergie : la charte *Mayénergie Plus*

Alors que l'île a enregistré une nouvelle coupure d'électricité générale le mardi 14 janvier, confirmant ainsi la fragilité du réseau local, et dans un contexte de forte croissance de la consommation électrique (+5,5 % en 2013), Électricité de Mayotte (EDM) a dévoilé un dispositif d'économie d'énergie baptisé *Mayénergie Plus*. Outre l'aspect environnemental, le dispositif vise ainsi à apporter une réponse à la croissance de la demande en électricité en luttant contre le gaspillage dans les secteurs du bâtiment professionnel. La charte *Mayénergie Plus*, qui n'est pas une réglementation, propose ainsi aux maîtres d'ouvrage des méthodes et des outils permettant de s'équiper en protection solaire, en renouvellement d'air, en éclairage et en eau chaude dans le but de limiter l'apport thermique et d'aérer le bâtiment pour éviter autant que possible l'usage de la climatisation.

Fermeture des stations-service pendant 4 jours

En solidarité avec le mouvement de protestation des gérants de stations-service des autres DOM contre l'application du décret Lurel sur les produits pétroliers, les stations-service de Mayotte ont été fermées du mercredi 29 janvier au samedi 1^{er} février par la société pétrolière elle-même, qui en est à la fois le propriétaire et le gestionnaire. La réouverture des stations n'a été rendue possible que par la publication d'un arrêté de réquisition pris par le Préfet.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

| LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE | | | | Données brutes | Variation sur 1 mois | Variation sur 12 mois |
|--|--|------------|----------|----------------|----------------------|-----------------------|
| Prix (source : INSEE) | Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006 | | déc.-13 | 117,4 | 0,3% | 0,3% |
| Chômage (source : Pôle Emploi) | Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A | | déc.-13 | 6 531 | -24,1% | -23,9% |
| Commerce extérieur (Source : Douanes) | Importations (en milliers d'euros) | mensuelles | sept.-13 | 62 924 | 100,6% | 180,1% |
| | (hors hydrocarbures) | cumulées | sept.-13 | 334 661 | 23,2% | 44,0% |
| | Exportations (en milliers d'euros) | mensuelles | sept.-13 | 284 | -40,7% | -53,7% |
| | | cumulées | sept.-13 | 5 722 | 5,2% | -4,0% |
| | Taux de couverture | mensuel | sept.-13 | 0,45% | -1,08 pt | -2,28 pt |
| | | cumulé | sept.-13 | 1,71% | -0,29 pt | -0,85 pt |
| LES SECTEURS D'ACTIVITÉ : | | | | Données brutes | Variation sur 1 mois | Variation sur 12 mois |
| Trafic aérien (Source : Aéroport de Mayotte) | Mouvements d'appareils ⁽¹⁾ | mensuels | déc.-13 | 479 | -5,5% | -2,4% |
| | | cumulés | déc.-13 | 479 | - | -2,4% |
| | Nombre de passagers (arrivées+départs) | mensuels | déc.-13 | 25 100 | -8,6% | 1,9% |
| | | cumulés | déc.-13 | 25 100 | - | 1,9% |
| | Fret et envois postaux (en tonnes) | mensuels | déc.-13 | 0,0 | 0,0% | 0,0% |
| | (départs) | cumulés | déc.-13 | 0,0 | - | 0,0% |
| BTP (Source : Douanes) | Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes) | mensuelles | sept.-13 | 9 691 | 118,3% | 17,0% |
| | | cumulées | sept.-13 | 59 155 | - | -2,8% |
| Electricité (Source : EDM) | Nombre d'abonnés (cumul) | | déc.-13 | 39 773 | 0,1% | 0,7% |
| | Consommation ⁽³⁾ (en Mwh) | cumulée | déc.-13 | 260 468 | - | 6,0% |
| Hydrocarbures (Source : TOTAL) | Consommation (en milliers de litres) | mensuelle | déc.-13 | 9 832 | 1,5% | 2,4% |
| | | cumulée | déc.-13 | 115 727 | - | 3,1% |
| Automobile (Source : Préfecture) | Immatriculations de véhicules neufs | mensuelles | déc.-13 | 218,0 | 26,0% | 32,9% |
| | | cumulées | déc.-13 | 2 365 | - | 6,7% |
| | Immatriculations de véhicules d'occasion | mensuels | déc.-13 | 712 | 16,3% | 27,4% |
| | | cumulées | déc.-13 | 8 825 | - | 5,9% |
| Poissons d'élevage (Source : Douanes) | Exportations : | | | | | |
| | - en tonnes | mensuelles | sept.-13 | 0,0 | -100,0% | -100,0% |
| | | cumulées | sept.-13 | 62,8 | - | 35,3% |
| | - en milliers euros | mensuelles | sept.-13 | 0,0 | -100,0% | -100,0% |
| | | cumulées | sept.-13 | 484,1 | - | 45,4% |

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

| | taux | date d'effet |
|--|-------|--------------|
| Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème | 0,25% | 13/11/2013 |
| Taux de la facilité de prêt marginal | 0,75% | 13/11/2013 |
| Taux de la facilité de dépôt | 0,00% | 08/05/2013 |

| Taux d'intérêt légal | | | Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13) | | | | | |
|----------------------|------|-------|--|------------------|-------|-------|-------|-------|
| ANNEE | 2014 | 0,04% | JO du 06/02/14 | Livret A et bleu | LDD | LEP | PEL* | CEL* |
| ANNEE | 2013 | 0,04% | JO du 01/03/13 | 1,25% | 1,25% | 1,75% | 2,50% | 0,75% |

* hors prime d'Etat

| Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel) | | | | TIBEUR (Janvier 2014) | | | |
|--|----------|----------|---------|-----------------------|---------|---------|---------|
| Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | 1 mois | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| 0,0924% | 0,1057% | 0,1694% | 0,2051% | 0,2240% | 0,2920% | 0,3960% | 0,5620% |

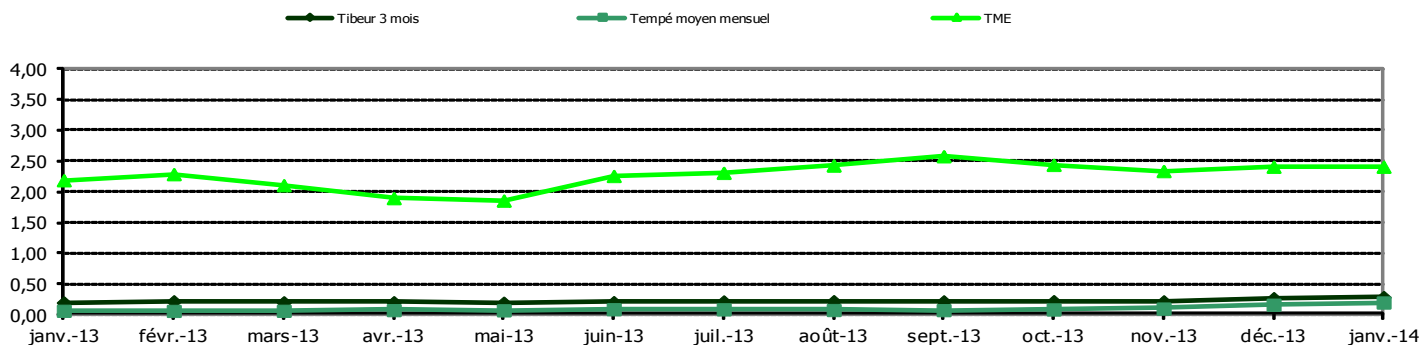
| Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) | | | | Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO) | | | |
|---|----------|----------|---------|---|----------|----------|---------|
| Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier |
| 2,44% | 2,34% | 2,41% | 2,41% | 2,64% | 2,54% | 2,61% | 2,61% |

Taux de l'usure (seuils applicables au 1er janvier 2014)

| Crédits aux particuliers | Seuils de l'usure | Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale | Seuils de l'usure |
|---|-------------------|--|--------------------------|
| Prêts immobiliers | | | |
| Prêts à taux fixe | 5,04% | Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament | 7,96% |
| Prêts à taux variable | 4,51% | Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable | 3,76% |
| Prêts-relais | 5,23% | Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe | 4,83% |
| Autres prêts | | Découverts en compte (1) | 13,31% |
| Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros | 20,23% | Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans | 4,36% |
| Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros | 15,12% | Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale | Seuils de l'usure |
| Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros | 10,35% | Découverts en compte (1) | 13,31% |

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

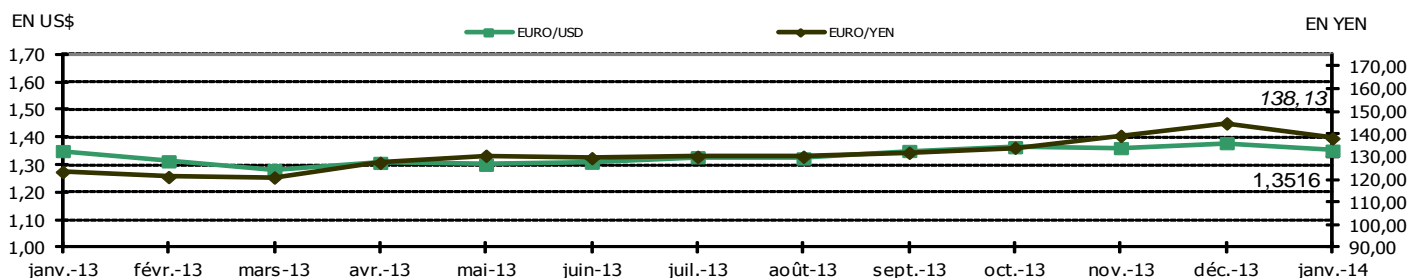
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

| | | | | | |
|----------------------------|----------|---------------------------|---------|------------------------------|-----------|
| EURO/USD (Etats-Unis) | 1,3516 | EURO/ZAR (Afrique du sud) | 15,2836 | EURO/SRD (Surinam) | 4,4502 |
| EURO/JPY (Japon) | 138,1300 | EURO/BWP (Botswana) | 12,3098 | EURO/ANG (Ant. Néerl.) | 2,4139 |
| EURO/CAD (Canada) | 1,5131 | EURO/SCR (Seychelles) | 16,5656 | EURO/DOP (Rép. Dom.) | 58,042 |
| EURO/GBP (Grande-Bretagne) | 0,8214 | EURO/MUR (Maurice) | 41,2293 | EURO/BBD (La Barbade) | 2,6975 |
| EURO/SGD (Singapour) | 1,7278 | EURO/BRL (Brésil) | 3,2829 | EURO/TTD (Trinité et Tobago) | 8,6437 |
| EURO/HKD (Hong-Kong) | 10,4969 | EURO/VEF (Vénézuéla) | 8,4851 | EURO/XPF (COM Pacifique) | 119,33170 |
| EURO/MGA (Madagascar) | 3117,453 | EURO/XCD (Dominique) | 3,641 | EURO/FC (Comores) | 491,96775 |

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

| | | | | | |
|----------|-------------|--------------|--------------|-------------|-------------|
| 1 EURO = | 40,3399 BEF | 6,55957 FRF | 40,3399 LUF | 200,482 PTE | 15,6466 EEK |
| | 1,95583 DEM | 0,787564 IEP | 2,20371 NLG | 5,94573 FIM | |
| | 166,386 ESP | 1936,27 ITL | 13,7603 ATS | 340,750 GRD | |
| | 239,640 SIT | 0,585274 CYP | 0,429300 MTL | 30,1260 SKK | |

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y. MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 18 février 2014 - Dépôt légal : février 2014 - ISSN 1240 - 280X